

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 5

Artikel: L'huissier
Autor: Fourier, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blement, elle ressortira du creuset beaucoup moins modifiée qu'on ne le suppose, mais, tout fait prévoir une lutte qui, par moments, sera chaude et dont les épisodes seront piquants. Cette institution est le mariage, auquel certains voudraient enlever autant que possible le caractère d'engagement sacré, que lui conservent encore le plus grand nombre des époux.

Il ne s'agit rien moins que de desserrer tout à fait les liens du mariage. Passe encore de les élargir un brin — et pourtant il semble qu'en cela le plus gros soit déjà fait, officieusement — mais les relâcher complètement ? Minute !

Hélas, oui, il est des gens qui voudraient faire de la vie conjugale une sorte d'asile temporaire, bon pour se reposer un moment de la fièvre et des écarts de la vie de célibataire. On y entrerait et l'on en sortirait à volonté, suivant son caprice.

Quant aux conséquences naturelles et souvent inévitables de l'existence conjugale, conséquences dont l'acceptation est encore envisagée comme l'un des principaux devoirs des gens mariés, à l'Etat, ou plutôt à la société de les accepter maintenant. C'est tout simple et très commode.

Vous riez ? Vous avez tort. Il ne s'agit point d'une plaisanterie, mais bel et bien d'un projet de loi que ses auteurs se proposent de présenter aux Chambres françaises.

L'homme, estiment-ils, est un être libre ; il doit l'être. Donc, la société ne saurait le rationner dans la jouissance de ce droit. C'est là aussi du socialisme, mais un peu différent de celui que nous connaissons, qui va de l'autre côté et veut mettre la liberté individuelle en cage, sous prétexte que quelques-uns en ont abusé. La vérité pourrait bien se trouver entre les deux.

N'osant pas, d'emblée, déclarer le mariage libre, c'est-à-dire sans intervention de l'Etat ou de l'Eglise, — je t'aime, tu m'aimes, tope-là ! et, bras dessus, bras dessous, allons chez nous — les promoteurs du nouveau système commencent par faciliter la rupture des engagements pris. Le divorce devient chose courante. Plus n'est besoin du consentement mutuel et de tant d'enquêtes, de témoins et d'explications. Le juge n'a plus qu'à dire à celui des deux époux qui demande la séparation : « Ça ne vous va donc plus de vivre avec monsieur ou madame ? Fort bien, reprenez votre liberté. » Les enfants — s'il y en a — sont mis à la charge de l'Etat.

Pas plus malin que cela.

Mais, tandis que, en France, on veut faciliter la séparation des époux, voici, en Autriche, les dames et demoiselles, les plus à plaindre parmi les victimes du divorce, qui agissent en sens contraire. Elles demandent, entre autres, que l'incompatibilité d'humeur ne soit plus considérée comme raison suffisante de la séparation. Voilà, certes, un bon sentiment. Ces dames estiment que les avantages et les charmes du mariage compensent largement les petits nuages, les tempêtes même qui viennent parfois en troubler le ciel.

« Paris vaut bien une messe », a dit un personnage historique. « Le mariage vaut bien quelques rebuffades, quelques horions, même », disent les pétitionnaires autrichiennes.

Qui a raison, de ces dames ou des novateurs français ? L'avenir nous le dira.

En attendant, jeunes gens, mariez-vous, et toujours à l'ancienne mode. Elle en a pour longtemps encore X.

Objets de luxe.

L'histoire de la fourchette, mentionnée il y a peu de temps par le *Conteur vaudois*, est l'un des côtés curieux de la question du luxe.

Une foule d'objets ont subi les mêmes des-

tinées, qui sont aujourd'hui d'un usage courant, malgré les protestations indignées de quelques écrivains, comme Jean-Jacques Rousseau, par exemple, qui disait, dans une heure de misanthropie : « Mon sentiment est qu'il ne faut pas de luxe du tout. Tout est source de mal au-delà du nécessaire physique.... Il y a à parier cent contre un que le premier qui porta des sabots était un homme punissable, à moins qu'il n'eût mal aux pieds !... »

C'était aussi le sentiment du peuple qui, au quatorzième siècle, criait au scandale, parce que Isabeau de Bavière, reine de France, possédait deux chemises de toile, une mise à notre époque où l'on exprime le dénûment d'un homme par cette expression caractéristique : « Il en est à sa dernière chemise. »

Le quinzième siècle, à son tour, voit paraître les premiers mouchoirs de poche. Les grands seigneurs eux-mêmes n'en connaissaient pas l'usage, et leurs manches d'habits attestaient suffisamment l'emploi qu'on en faisait pour suppléer à un article de toilette devenu indispensable, au moins pour les gens qui comprennent l'avantage de la propreté.

Citons encore le cas de Henri III, mort en 1589, qui se présenta aux noces de sa sœur avec le duc de Savoie, muni d'une paire de bas de soie tricotés à l'aiguille. C'est à partir du dix-neuvième siècle seulement, que l'habitude de porter des bas de coton s'est généralisée.

A mesure que les besoins de l'homme en matière de nourriture, de vêtement, de logement se sont accentués, il a fallu répondre aux exigences qu'ils faisaient naître et accroître d'autant le nombre des objets à consommer.

Et comme l'homme, perfectible de sa nature, voit l'horizon de la vie s'élargir devant lui, il a la tendance à se créer de nouveaux besoins qu'il s'agit également de satisfaire.

Etre mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé, gagner du temps par l'invention de moyens plus rapides de transport et de communication, cultiver son intelligence, se procurer des jouissances artistiques, en un mot donner plus d'expansion à ses facultés et acquérir une plus grande liberté de mouvement, voilà autant de besoins dont le luxe a formé la base et auxquels on a fait droit, sans que l'on puisse fixer d'autres limites aux désirs sans cesse renaissants de l'homme que l'exiguïté de son revenu.

(UN AMI DU Conteur.)

L'huissier.

Le vicomte Raoul de Karidec venait de quitter pour la première fois sa chère Bretagne pour Paris, où il dissipait gaiement un petit héritage. Il s'était assez ennuyé dans son manoir situé aux environs de Saint-Jacut ; il n'était pas fâché de connaître un peu le plaisir : jeune, pas mal tourné, généreux, plein d'entrain, il fréquentait les lieux où l'on s'amuse, les concerts à la mode, les restaurants de nuit, les cercles où l'on joue ; il ne s'ennuyait pas du tout.

Ce soir-là, pour se reposer, il était allé à l'Opéra-comique.

On donnait *Carmen*.

Il prit place dans une loge ; une jeune femme s'y trouvait déjà.

Raoul examina sa voisine ; elle était jolie, brune, mise avec bon goût et paraissait remplie de distinction.

Raoul se montra plein d'égards et chercha à lier conversation.

La jeune femme laissa tomber son éventail ; Raoul se précipita galement pour le ramasser et le remit à sa propriétaire.

— Monsieur, je vous remercie, lui dit-elle d'une voix douce en lui adressant un gracieux sourire.

— Je suis trop heureux, madame, dit Raoul, d'avoir pu vous être agréable.

La glace était rompue.

La jeune femme parla musique ; elle préférait

l'opéra-comique ; Raoul déclara partager son avis.

— J'adore la musique de Bizet, dit-elle.

— Moi aussi, dit Raoul qui, en fait de musique, ne connaissait que les sonneries de la trompe, les fontaines ton ton des cors de chasse.

— Ce que je reproche à *Carmen*, c'est le libretto, reprit la jeune femme ; c'est trop lesté pour l'opéra-comique.

— Cela nous sort un peu de la *Dame Blanche*, répondit Raoul.

C'était le seul opéra qu'il eût entendu dans sa jeunesse.

— Nous en sommes loin ! Cette *Carmen* est une drôlesse de la pire espèce.

— C'est une gaillarde !

— Qui nous rendra Mignon, Rose Fricquet ?

Raoul poussa un soupir.

— Jusqu'à présent, dit la jeune femme, l'opéra-comique était le spectacle de famille par excellence ; on pouvait y conduire les jeunes filles.

— *Carmen* va les mettre en fuite, dit Raoul.

— Je me demande où l'on pourra les conduire.

Raoul trouvait sa voisine très bien ; il se sentait attiré par cette mignonne Parisienne et avait un grand désir de la revoir.

Quand la représentation fut terminée, il aida l'inconnue à mettre son manteau.

— Permettez-moi, dit-il, de vous accompagner jusqu'à la sortie.

La jeune femme se fit prier un peu, puis accepta.

— Je vais rejoindre mon domestique qui m'attend sous le vestibule, dit-elle.

On trouva le domestique ; au dehors, il pleuvait à verse.

— Courez me chercher une voiture, commanda la jeune femme.

Le valet sortit et revint après un instant, tout trempé.

— Madame, dit-il, impossible d'en trouver ; elles sont toutes retenues.

— Quel contretemps, s'écria sa maîtresse.

— Madame, dit Raoul, qui bénissait la pluie, autorisez-moi à mettre ma voiture à votre disposition.

Il avait loué un coupé au mois.

— Je ne sais vraiment si je dois... ce serait abuser...

Le jeune provincial insista.

— Vous ne pouvez cependant pas passer la nuit sur les marches de l'escalier de l'opéra-comique.

— C'est juste, j'accepte.

Elle prit place à l'intérieur avec Raoul, pendant que son domestique montait sur le siège à côté du cocher.

Elle habitait près du Parc-Monceau.

Raoul fut aimable, empressé, et demanda la permission de la revoir.

Après bien des hésitations, elle consentit à le recevoir le lendemain dans l'après-midi.

Raoul était au comble de la joie.

Arrivée devant sa demeure, elle prit congé du jeune homme.

— A demain, lui dit-elle gentiment.

Raoul allait remonter dans son coupé, quand il s'aperçut que le valet de l'inconnue était toujours sur le trottoir.

— Vous ne suivez pas votre maîtresse ? lui demanda-t-il.

— Non, monsieur, je ne couche pas à la maison ; madame est seule avec une bonne.

— Et vous allez loin par ce mauvais temps ?

— Oui, monsieur, j'habite près de la gare du Nord. Raoul eut pitié du pauvre diable.

— Montez avec moi, lui dit-il, je vous reconduirai en passant.

— Oh ! monsieur, c'est trop de bonté.

— Dépêchez-vous, il pleut.

Le domestique voulait prendre place près du cocher ; Raoul s'y opposa.

— Vous n'avez pas de caoutchouc, dit-il, montez à côté de moi.

Le domestique, confus, obéit.

Raoul lui offrit un cigare.

Le valet l'alluma.

— Monsieur, dit-il, vous êtes si bon pour moi que je vous en serai toujours reconnaissant.

— Ne parlons plus de cela, mon ami ; quoi de plus naturel que je vous reconduise.

— Il y a bien peu de jeunes gens qui agiraient comme vous. Je veux vous rendre un service à mon tour.

Il s'arrêta, hésitant.

— Je vais trahir la confiance de madame, reprit-

il, tant pis; je ne veux pas qu'un charmant jeune homme comme vous soit sa dupe.

— Que voulez-vous dire! demanda Raoul étonné; votre maîtresse n'est-elle pas une personne comme il faut?

— Elle n'en a que l'air, monsieur.

— Expliquez-vous.

— C'est une intrigante. Elle a dû vous donner rendez-vous pour demain dans l'après-midi.

— C'est exact.

— Voici ce qui va se passer: lorsqu'il y aura un moment que vous serez avec elle, on sonnera; la bonne ira ouvrir et reviendra tout effarée, parlera à l'oreille de madame qui poussera des cris et s'évanouira. La bonne vous dira: — « Monsieur, n'est-ce pas une honte; c'est un huissier qui vient saisir madame pour une misérable somme de huit cents francs ».

Vous ferez comme les autres, vous paierez; c'est moi qui fais l'huissier, grâce à un déguisement, une perruque noire, des lunettes, un chapeau à haute forme et une redingote. Je vous présenterai la note qui se montera, avec les frais, à huit cent soixante-sept francs quinze centimes. Vous me les remettrez et le tour sera joué; j'ai cinquante francs pour moi.

Raoul ne pouvait en croire ses oreilles.

— Pour vous, monsieur, reprit le domestique, ce sera huit cents francs, parce que vous êtes un jeune homme bien et que vous avez une voiture à vous; quand le pigeon ramène madame en flacre, on ne lui prend que quatre cent cinquante-six francs quarante; s'il vient à pied, ce n'est plus que deux cent quarante-trois francs soixante-quinze.

— Ce n'est pas possible! dit Raoul, vous vous moquez de moi.

— Monsieur n'a qu'à venir demain, il verra que tout se passera comme je le lui ai dit.

Piqué par la curiosité, Raoul promit de ne pas manquer le rendez-vous.

Il débarqua le valet devant sa porte.

Le lendemain, à deux heures, il était chez la belle inconnue.

Elle le reçut très bien; elle avait l'air un peu triste; tout à coup, au milieu de la conversation, la sonnette retentit; une soubrette entra vivement.

— Excusez-moi, dit la jeune femme.

La soubrette lui parla à l'oreille.

— Oh! mon Dieu! s'écria la jeune femme en proie à une violente émotion, c'est de la férocité!

Elle dégrafa son corsage, prit sa tête entre ses mains et se laissa choir sur un divan.

— Madame se trouve mal! s'écria la bonne; monsieur, dit-elle en se tournant vers Raoul, c'est un huissier: si ce n'est pas une indignité de poursuivre madame pour une méchante somme de huit cents francs!

— C'est incroyable! dit Raoul qui feignit l'étonnement.

— Si, monsieur; l'huissier est là, il va saisir.

Le domestique entra, méconnaissable sous son déguisement.

Il tenait un papier à la main.

Raoul partit d'un immense éclat de rire.

— Tiens, dit-il au faux huissier, en lui remettant trois louis, je ne veux pas que tu perdes la remise! Il court encore.

Eugène FOURRIER.

Les dou conseillers.

Lo conseiller-dè B. et cé dè C. étiont ein bi-zebille du on part dè teimps et sè volliant 'na mau d'einfai. Porquiert? m'ein vé vo lo derè: lo conseiller dè B. avà fè dâi pi et dâi mans po avà 'na novalla route po allâ à C., po cor-redzi la vilha qu'étâi tota ein grebollus, avoué on pecheint moué dè corbo que cein allondzivè qu'on dianstre s'on avà lo tserret, sai à pi, po allâ tantqu'à C.

Brefte, lo conseiller dè B. avà bin tant piattâ po clia novalla route, sai dévânt lè coumounes que l'âi aboutissant, sai dévânt lo Grand Conset que le fe votaie à 'na granta majorita et lo pourro conseiller dè C. dut bastâ, quand bin s'étâi prâo dè moustelhi po fèrè ratâ l'affère.

Mâ, cein qu'amènâ la nièze eintre cliâo dou conseillers, l'est que cè novè tracé copavè justameint pè lo fin bas on bio prâ à lo conseiller dè C. et l'est por cein que stuce ne poi ni

vaire, ni cheintre son collègue, assebin sè dè-siont papi bondzo et totès lè crasses que poi-vant sè fèrè, lè sè fasiont.

On dzo, que y'avâi zu 'na tenabllia dâo Grand Conset, lo conseiller dè B. étâi zu dinâ ài Trai-Suisses, et l'autro, don cé dè C. que ne le lo savâi pas, eintre assebin dein cé hotet po medzi la soupa.

Cé dzo quie, la granta trabbllia que ia âo mai-tein dâo pailo étâi dza garnia dè dzeins dè to-tès sortès que medzivant ti à remoilie mor quand arrevè lo conseiller dè C.; ne restavè, ma fai, pas gros plliace, ie vouaite à draite et à gautse po trovâ 'na chaula, tot étâi prâi, hormi 'na derraira chaula qu'on l'âi montra tot âo fin bet dè la trabbllia.

L'âi va sè chétâ po medzi et sè tràovè justameint drai vis-à-vis d'ein face dè son collègue dè B. que l'âi fe dâi ge époaireint quand lo ve arrevâ.

Cé dè C. poaisé don sa soupa et l'aveinta 'na petita crebelhie pllièna dè cliâo petits pans âo buro frais que l'ont coutema dè mettrè pè su la trabbllia dâi z'hôtels et, po ein avâi ion tot frais, lo conseiller ein eimpougnè on part lè z'ons après lè z'autro ein enfonceint on bocon lo pâodzo dedein po vaire se croquâvant.

Cé dè B., que lo vouaitive, l'âi fe adon:

— Maulhonèto que vo z'itès, porquiert est-te que vo patonnâ dinse cliâo navètès? cein est-te dâo proupro po on conseiller!

— L'est po choisi cé que croquè lo mè! l'âi repond l'autro.

Cé dè B. ne l'âi repipé pas on mot; mâ quand l'eurent botsi dè dinâ, stuce preind dein on verro à sirop tot proutso dè li on part dè cliâo pinguelions que mettont po sè trèrè la tsai que vo z'est restaie eintre lè deints quand lo bouli n'est pas prâo coué; adon, lè sè fourré lè z'ons après lè z'autro dein lo mor et lè re-bouté dein lo verro.

Cé dè C. l'âi dese adon furieux, po sè vein-dzi:

— Quinnès manairès dè poai fèdès-vo quie, coffo que vo z'itès et por quoui preni-vo lè dzeins ein faseint dinse?

Cé dè B. l'âi repond:

— Choissio lo pe prin, lo pe poèintu! **

Une vieille coutume. — Il existe dans l'Oberhasli une vieille coutume qui n'est pas près de disparaître. Vers la Noël, gèle-t-il à pierre fendre, le vent souffle-t-il à décorner un bœuf, la neige tombe-t-elle à gros flocons, les jeunes gens de la vallée se réunissent, attachent à leur ceinture les plus pesants « toupins », les cloches les plus lourdes qu'ils peuvent trouver, et font dans le village ce qu'on appelle à Paris un « monôme ». C'est, vous le pensez bien, cloches carillonnant et « toupins toupinant », un vacarme à faire trembler les monts sur leur base. La jeunesse aime ce bruyant divertissement, et les parents eux-mêmes ne contemplent pas sans orgueil celui de leurs rejetons qui a pu fournir une étape de cinq à huit heures, — car on fait concert aussi devant les fermes isolées, — en agitant une grosse cloche, et cela en dépit du gel, de la bise ou de la neige. La promenade aux cloches s'appelle en patois « Trichelen ». Celui qui l'accomplit sans défaillance est un gars résistant et sera, dit-on dans l'Oberhasli, un bon soldat.

(Revue helvétique.)

Recette.

Eau de toilette économique. — Il y a bien des formules d'eaux de toilette que chacun pourrait préparer soi-même; il n'en est peut-être pas de plus simple et de plus facile à confectionner que la suivante, aussi agréable et aussi efficace que les plus en renom.

Faites infuser, dans un litre d'alcool, 40 grammes de sommités fleuries de romarin, 40 grammes de

lavande et 10 grammes de marjolaine sèche, que vous vous procurez chez un pharmacien ou un herboriste.

Laissez macérer pendant dix ou quinze jours; passez ensuite par expression et filtrez.

Employée en cosmétique ou en eau de lotion, cette composition est excellente pour la peau, qu'elle parfume et dont elle entretient l'éclat et la souplesse.

Logographe.

Je passe sur dix pieds une bien triste vie;
Coupez-m'en trois, lecteurs, je vous en prie,
Je n'aurai plus le mal que je porte en tous lieux
Et par ce moyen-là vous me rendrez heureux.

Entendu au Greffe municipal:

Un contribuable se présente, réclamant le formulaire pour sa déclaration d'impôt, qui ne lui est pas parvenu. Après de vains efforts pour glisser le pli dans la poche de son habit, le contribuable en question finit par dire:

« La largeur de ces enveloppes n'a décidément pas été calculée pour la dimension des poches! »

— L'impôt non plus!... s'empresse d'ajouter un second contribuable qui attendait que la place fût libre pour déposer sur le bureau sa propre déclaration.

THÉÂTRE. — Daudet et Bizet — leurs noms ne se peuvent séparer quand il s'agit de l'*Arlésienne* — nous ont donné, croyons-nous, dans cette pièce, une des plus poétiques d'entre les œuvres théâtrales. Dès le lever du rideau, on se sent en pleine Provence; on est au pays des alpillès, des pins et des cigales, et l'on regrette tout d'abord de voir, dans un cadre aussi enchanteur, une donnée très banale et fort peu intéressante, en somme. Mais, Daudet y a mis tant de sentiment — du plus exquis et du plus vrai — que, aux derniers actes particulièrement, on se sent saisi d'une sincère émotion. Et puis, il y a quelque chose qui nous attire dans cette fatalité, qui, dès le début, pèse lourdement sur l'action, la presse et l'enserme toujours plus fort, jusqu'au dénouement. C'est l'attrait du mystérieux. — L'interprétation ne laissait rien à désirer. Peut-être, MM. Fillod (Balthazar) et Saint-Germain (Frédéri) n'ont-ils pas tiré de leurs rôles tout le parti qu'ils auraient pu, mais, c'est là un détail. La mise en scène était très soignée. Nous croyons que M. Darcourt ne risquerait rien à donner une seconde de l'*Arlésienne*.

Demain, dimanche, en matinée et pour la dernière fois, **Le Tour du monde d'un Enfant de Paris**, à 2 h. — Le soir, à 8 h., **Les deux Orphelines**.

La Poigne, est le titre de la pièce nouvelle de Jean Jullien, que nous donnera, mardi, une de nos meilleures sociétés artistiques, **La Muse**. Cette pièce, jouée pour la première fois à Lausanne, sera montée avec beaucoup de soins. Le succès est assuré.

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Montant de la souscription à ce jour. Fr. 126 —

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur HERMANN, d'Athènes (Grèce), écrit: « Les Pilules hématogènes du docteur Vindevogel m'ont toujours pleinement satisfait. Ce reconstituant est le plus efficace de tous ceux qui m'ont été soumis pour combattre avec certitude les divers cas d'anémie, de faiblesse et d'épuisement ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

REGISTRES

de toutes réglures et de tous formats.

REGISTRES SUR COMMANDE

EXÉCUTION PROMPTE ET TRÈS SOignée

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hovara